



BULLETIN MUNICIPAL – 2ème semestre 2018



VIE MUNICIPALE

Les principales décisions du Conseil municipal

Élections : nomination d'un conseiller municipal pour la commission élections

La mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) en 2019 implique des changements (loi 2016-1048 du 1er août 2016). Le Maire inscrit et radie les électeurs. Une commission de contrôle sera chargée de vérifier. Elle sera composée : d'un délégué du Préfet, d'un délégué du Tribunal de grande instance, d'un conseiller municipal volontaire pris dans l'ordre du tableau. **Les électeurs ont jusqu'au sixième vendredi avant un scrutin pour s'inscrire.**

Le conseil municipal a désigné Madame Danielle BRUSADELLI. Madame le Maire proposera comme délégué représentant le préfet les personnes suivantes : Mme Yvette BARRE, M. Michel BARBIER, M. Gérard RENAUD. M. le Préfet choisira son représentant parmi ces 3 personnes.

Le comité des fêtes s'est réuni pour une mise en sommeil de l'association mais un nouveau groupe s'est formé et il se réunira de nouveaux membres début janvier. Un appel aux bénévoles est lancé, n'hésitez pas à rejoindre le groupe ainsi formé.

CCMA approbations des rapports annuels

Les différents rapports d'activités de l'exercice 2017, remis aux conseillers municipaux, sont approuvés à l'unanimité (prix et qualité du service public, déchets, eau potable, assainissement collectif et non collectif...). Ils sont consultables par tous en Mairie.

Bilan de l'étang

Avec 4 365 euros de recettes pour 3312 euros de dépenses, le bilan de l'exercice 2018 est satisfaisant puisque excédentaire de 1052 euros. La différence constatée avec l'année précédente vient d'un lâcher supplémentaire cet été. Sur l'exercice ont été vendu 33 cartes de pêches à l'année.

Zéro Phyto

Visite d'une professionnelle le 2 octobre en présence de l'agent technique et de M. LANOË. Un compte-rendu sera fait à la commission Espaces verts.

Les délégués au SIVM LE HORPS sont :

- pour les titulaires : Mme ROULAND Diane, M. BOURGAULT Dominique (Maire de LOUPFOUGERES),
- Suppléants : M. RAGOT Sébastien, M. LENOIR Daniel (Maire de VILLAINES-LA-JUHEL).

Acquisition d'un véhicule

Le véhicule municipale de type C15 a été acquis par la commune en 1990. Ce véhicule avait un contrôle technique valable jusqu'au 4 octobre 2018 et les éléments suivants conduisaient à la certitude que le véhicule perdrait son homologation à circuler : Corrosion / Trous dans le plancher / Disque de freins à changer / Crémaillère de direction à changer / Fuite huile moteur. M. RAGOT, indique au conseil avoir trouvé un véhicule pour la somme de 10270.

Assurance statutaire pour les arrêts maladies d'agents

Le Conseil Municipal retient :

* L'option 3 au taux de 4.73 % (régime CNRACL)

* Le taux de 0,99 % (hors frais de gestion), avec une franchise de quinze (15) jours en maladie ordinaire. (régime IRCANTEC)

* La Couverture des charges patronales 35%

Convention de location d'un local sis 7 rue de la grotte

Qui sera signée avec Mme GAUDOUT Frédérique, d'ostéopathe animalière, (un an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 2 mai 2018).

Achat

D'un panneau plastifié pour annoncer les parcelles restant à vendre du lotissement.

Le Conseil municipal remercie Olivier THEBAULT ainsi que la CUMA pour le balayage effectué dans le bourg suite à l'inondation.

Contrat Orange pour l'école

M. RENARD, Adjoint expose qu'il reste un dernier levier d'amélioration qui est de remplacer la ligne fixe de l'école par un portable. Les utilisateurs ont été interrogés (les professeurs des écoles), ils n'y sont pas opposés.

Intérêts : - Économique (gain de 380 €) - En lien avec la loi sur la protection des données personnelles, les instituteurs n'auront plus à utiliser leurs portables privés lors des sorties scolaires.

Coût annuel 2017 des contrats Orange : 4200 €; avec les changements proposés : 2600€. Soit un gain annuel de budget de fonctionnement téléphonie de 1600 € (-38 %) sans diminuer les services.

Finances : versement des indemnités et des primes de fin d'année

Régie carte de pêche - gardiennage Régisseur cartes de pêche (Nelly GILET): 110 € (forfait). Gardiennage église (Christelle FOUCOIN) : 131 € avec un net identique. Subvention de gestion de la salle d'exposition Espace des Arts Le Ham Cécilia CERREDO : 150 €. Agents 955,39 € net à convertir en brut selon le régime de cotisations de l'agent et son temps de travail.

Un nouveau dans l'équipe des agents communaux

"Né le 19 juillet 1973 à Caen, entre mer et campagne, je suis enlevé de ces lieux pour suivre mes parents en région parisienne pour des raisons professionnelles.

J'y poursuis ma scolarité ainsi que mes débuts professionnels chez un artisan paysagiste.

Après un court passage dans l'armée, j'entre dans la fonction publique, au service des espaces verts à Villeneuve-St-Georges, où j'y rencontre ma femme.

Après quelques années, le monde rural me manque de plus en plus et nous décidons de tout laisser et de nous installer en Mayenne pour élever nos trois enfants."

Mickaël NORMAND



Mickaël est arrivé le 1er octobre en remplacement de M. BRINDEAU, parti à la retraite.

Personnel : formation

Mme Stéphanie QUENTIN, agent périscolaire passera son B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour un coût de formation de 552 € la session générale, et 445 € la session approfondissement, sachant qu'un stage pratique devra être effectué entre deux. Après accord de l'intéressée, la période retenue serait en décembre 2018.

Étang : nombre de lâchers

Total proposé pour la saison 2019 : 340 (normales) + 160 (grosses) kg de poissons. La fermeture prévisionnelle de la pêche est fixée au 30 septembre ; modifiable selon la date d'ouverture de la chasse. Dates des lâchers en fin de bulletin.

Étude d'une proposition d'achat pour la maison rue du pont d'Aisne



La proposition d'achat reçue le 18 décembre 2018 est d'un montant de 85 000 € clés en main.

Après en avoir délibéré et par un vote à bulletin secret : par 6 voix favorables à la vente, 4 voix défavorables et une abstention. La proposition a donc été acceptée.

Voirie : bilan de la commission

Monsieur LANOË expose l'état constaté des routes de la commune lors de la commission voirie du 17 novembre 2018.

Il signale pour les routes départementales que le fossé de l'Elée (D 256) est défoncé, ainsi que des nids de poule.

Le fossé direction Hardanges (D 264) est également à refaire.

Les voies communales suivantes ont besoin de travaux (demandés à la C.C.M.A.):

des nids de poules sur la VC 7 entre le lieu-dit La Gare direction Javron

Choubert : rechargement
La Crételière : PATA (Point à Temps automatique) ou rechargement

La Grange : bas côté, rechargement

La Bellangerie : cuvette : route fissure

La Molière : fossé à refaire
Boucassière : pont à finir (maçonner les pierres)

Batardière : déformation de la route : cuvette

Le Cruchet : empierrement
La Buinière : refaire les fossés et empierrer

A faire par la commune :

Bout de la route de la Héronnière : faire un regard avec grille / Chêne Buin : pont à déboucher / Buse et fossé à la Croix du Houx

Travaux

*Rénovation du logement du rez-de-chaussée pour faciliter la vente

Dans ce cadre, les toilettes ont été changées, ainsi que le parquet, une cloison a été cassée, des radiateurs ont été remplacés et de la peinture a été faite. Certaines vitres cassées seront remplacées.

Les abords du bâtiment ont été nettoyés (élagage de l'arbre et de la haie du fond, nettoyage de la cour, empierrer les garages, peinture sur une rambarde).

Si la vente est remise en cause, il est proposé de louer le logement réaménagé, la proposition est votée avec 10 voix pour et une abstention. Le bâtiment reste en vente et en cas de vente l'éventuel locataire sera dans l'obligation soit d'acquérir le bâtiment, soit de déménager. Le loyer serait de 305 euros pour louer le logement du rez-de-chaussée avec un garage et une cave et sans la gestion du terrain. Une isolation du plancher est à l'étude.

Le contrat de bail précaire, en cas de location, sera à l'étude auprès du notaire de Villaines-La-Juhel qui est habitué à ce type de procédures.

Le conseil remercie M. Bodey qui a effectué ces travaux dans le cadre d'un C.D.D.

*Le couvreur (entreprise Gibon) de Courcité a travaillé sur la maison ainsi que sur l'église et sur l'atelier communal afin de combler les fuites constatées.

Les travaux communaux

* Rénovation partielle du logement 4 rue du Pont d'Aisne



* Ecole



TRAVAUX RUE PRINCIPALE

Avant-projet Travaux d'effacement dans la rue principale - étude de devis

Madame le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet sommaire d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques cité en référence. Elle précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés, ainsi qu'un engagement financier, seront transmis après programmation de l'opération par le Comité de choix.

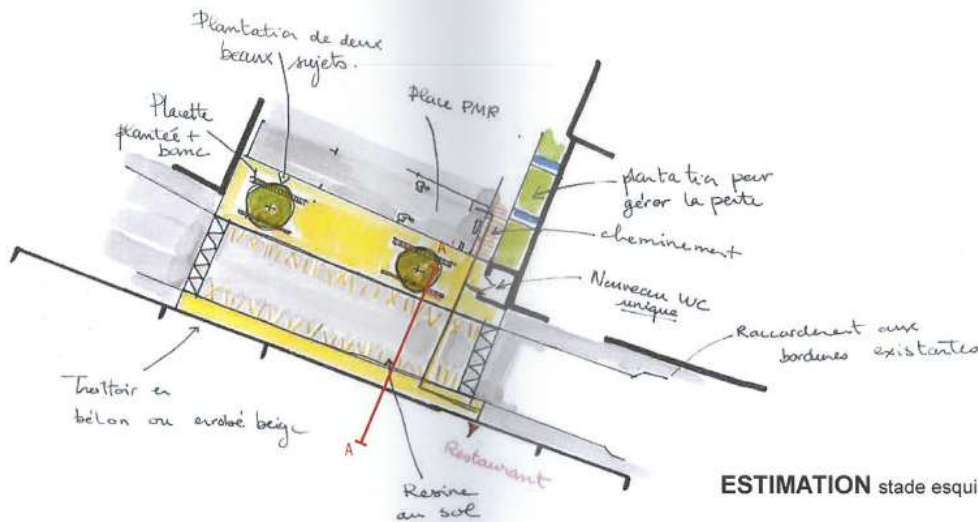
Désignation et estimation des travaux :

1 Réseau électrique (HT) 17 000€	2 Génie civil de Télécommunication (TTC) 21 833 €
3 Éclairage public (HT) 13 114 €	<u>Total général 51 947 €</u>

Le Conseil s'engage à prendre en charge l'intégralité du financement de toute étude réalisée non suivie de travaux et celle-ci ne pourra bénéficier de subvention. Les conseillers municipaux ont étudié la possibilité de faire l'effacement des réseaux autour de l'église (montant estimé : 48 597 €) mais au vu du coût ont préféré ne pas faire ces travaux pour l'instant.

Travaux rue principale : esquisse

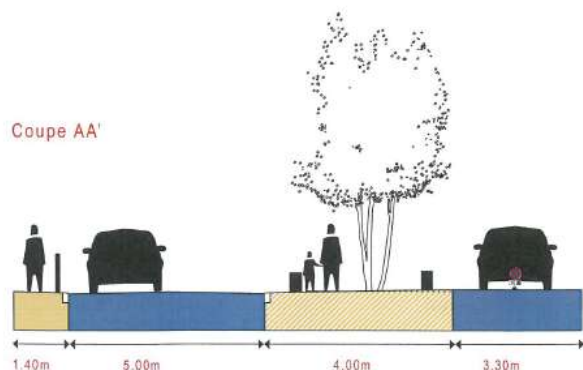
ESQUISSE 02



ESTIMATION stade esquisse: 35 à 40 000€ ht (wc compris)

Plateau - 5 m de large
Puis placette de 4 à 4.50 m de large en face des toilettes publiques.
Nouvelles Toilettes unique (mixte et PMR) ramenées à l'alignement (parement pierre).
Les trottoirs passent à 1.40m de large. Ils sont traités avec un matériaux qualitatif (béton ou enrobé beige).
Plantation de deux beaux arbres ceinturés par 4 bancs.

Coupe AA'



Après étude des esquisses, la proposition 1 ne retient pas l'attention des conseillers car l'écluse rétrécirait la chaussée à 3 m de large (plus 1 m franchissable) et cela pénaliserait le passage des engins agricoles, ainsi que les camions de livraison des entreprises. Un aménagement paysager derrière le parking pourrait être envisagé avec abattage de la haie de thuyas, par la suite.

Territoire d'Energie Mayenne a validé le dossier d'enfouissement des réseaux pour 2019.

Le SIVM Le Corps a validé le dossier de rénovation du réseau d'eau pour la rue principale (montant de 32 000 € HT). Le changement du poteau incendie sera à la charge de la commune pour un montant de 1500 €.

Les travaux auraient lieu en 2020 pour éviter un affaissement de la voirie suite à l'effacement des réseaux (prévu en 2019) et aux travaux d'eau.

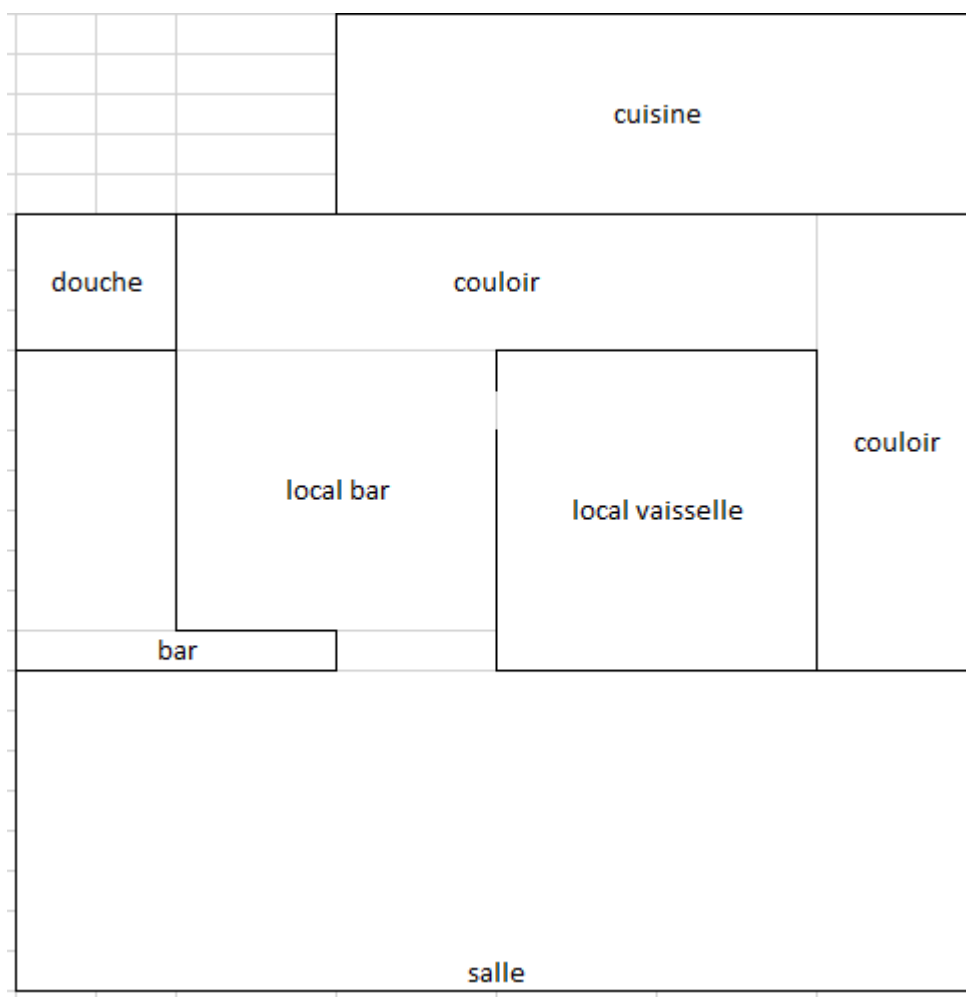
TRAVAUX SALLE SOCIOCULTURELLE

Présentation du projet

Des problèmes de fonctionnements qui ont lieu à la salle. En effet, le bar n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite, de plus il a une apparence datée. Le bar souffre également d'une mauvaise disposition qui nuit au bon déroulement des locations.

De ce fait, il est proposé de repenser l'espace par la création d'un nouveau bar côté opposé à l'entrée. Il est également envisagé de déplacer les réfrigérateurs afin qu'ils soient à côté du bar. Le local vaisselle prendrait la place laissée libre par les réfrigérateurs. La douche prendrait la place du WC afin de rendre l'opération possible.

L'isolation de la salle est saine puisque refaite en 2008.



Calendrier prévisionnel : Les travaux pourraient avoir lieu à l'été 2019. La période a été bloquée au calendrier des locations (fin juin et juillet).

ÉCOLE

Bilan du conseil d'école (extrait du conseil municipal)

Monsieur RAGOT, adjoint chargé des affaires scolaires présente le compte-rendu du conseil d'école du 15 novembre 2018. Il détaille les sorties et les projets prévus. Les enseignants de l'école de Le Ham demandent un composteur pour les déchets de la cantine et le changement de place d'un extincteur dans la classe des CM.

Effectifs à Loupfougères

Moins de 3 ans	Petite section	Moyenne section	Grande section	total
5	2	8	4	14

Effectifs à Le Ham

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
12	4	6	3	7	16+16=32

Soit 46 enfants inscrits au sein du RPI et un risque de fermeture de classe à la rentrée.

Compte-rendu de la réunion avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Madame le Maire expose que, suite à une réunion avec Monsieur Galou, Inspecteur de l'Éducation Nationale, en présence de Monsieur les Maires de Loupfougères, d'Averton et de Villaines la Juhel, le 10 décembre 2018, elle a eu la confirmation d'une fermeture d'une classe sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Les effectifs scolaires diminuent : cela est lié à la natalité et au fait que la population se déplace.

Un courrier des deux maires a été adressé, le 17 décembre 2018, à Monsieur le Directeur des Services Académiques pour réitérer les arguments déjà développés et faire part de la décision de la Municipalité de s'opposer à cette fermeture au regard des éléments suivants :

- L'Éducation est la priorité de la Municipalité, volonté politique claire qui se traduit très concrètement par :

- *Les écoles ont été rénovées, représentant un effort budgétaire de 17 000 euros environ d'investissement pour la commune du Ham ; plus de 46 000 euros pour la commune de Loupfougères ;

- *Des dépenses de fonctionnement liées au domaine scolaire qui sont très importantes eu égard des charges globales de fonctionnement de la Commune.

- Les indicateurs économiques sur le territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs sont en constante augmentation.

- Le nombre de naissances est en cours de stabilisation sur les deux communes.

Pour toutes ces raisons, Madame le Maire demande au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité,

- De S'OPPOSER à la fermeture d'une classe sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal ;

- Et si cette fermeture devait, malgré tout avoir lieu, DEMANDE à ce qu'une classe soit maintenue sur chaque site (Loupfougères et Le Ham).

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918



Avec la présence des enfants de l'école qui avaient préparé un travail de recherche sur chaque soldat et avec les Cadets de la Sécurité civile du Collège des Garettes, un hommage a été rendu à ceux qui ont perdu la vie, en présence d'un public très nombreux pour l'occasion, et ce, malgré la pluie.



Les Anciens combattants et le public se sont ensuite retrouvés au café Gilet pour un vin d'honneur. Ce dernier a été suivi d'un repas, en présence de M. THIBAUT, professeur des écoles et directeur de l'école de LE HAM.



DÉPART A LA RETRAITE DE M. JEAN-LOUIS BRINDEAU



De nombreuses personnes étaient présentes au départ à la retraite de M. Jean-Louis BRINDEAU. Agent technique principal de 1ère classe, ce dernier a passé 35 ans au service des hamois(es). Son sérieux, sa rigueur et son professionnalisme ont été salués par les 4 maires qui ont souhaité lui rendre hommage lors de cette cérémonie. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie après la remise de cadeaux. Nous souhaitons tous à Jean-Louis, une bonne retraite auprès des siens.

UN CARRELEUR S'INSTALLE SUR LA COMMUNE

Déjà habitant sur notre commune, François LIGEON s'installe à son compte.



C F L carrelage	
Rénovation et pose Tous types de carrelage, mosaïque, dallage	
Petit travaux d'extérieur et d'intérieur	
06.82.70.73.89 ligeon.fr53@gmail.com	Vieux cour 53250 LE HAM

LES CLASSES 8

Organisées par Brigitte HOULBERT et Patricia DOUILLET, les classes 8 se sont réunis chez Nelly GILET. Tout le monde a été enchanté par cette journée.



ADRESSAGE

geomayenne.fr

L'ADRESSE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

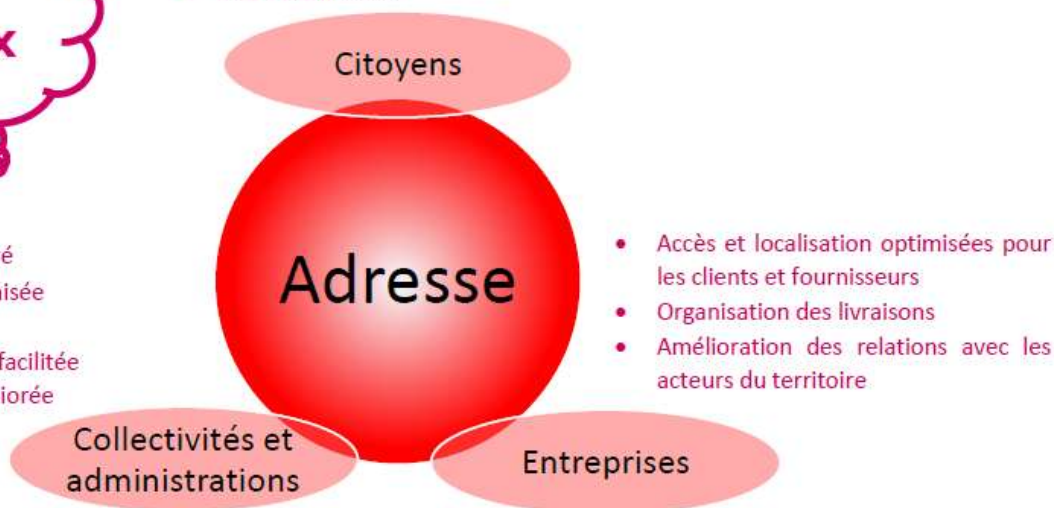
Le Syndicat Mixte MAYENNE Très Haut Débit a signé officiellement avec Orange, en novembre 2017, la délégation de service public (DSP) relative à la conception, l'établissement, le financement et l'exploitation du déploiement du **réseau Très Haut Débit en Fibre Optique** du département de la Mayenne.

L'ambitieux objectif annoncé d'un taux de couverture réel de 100 % des locaux (soit plus de 110 000 prises) nécessite une réelle **qualité de l'adressage** des logements sur l'ensemble du territoire.



- Services de secours plus rapides
- Livraisons plus efficaces
- Relations facilitées avec les opérateurs de services (fibre, eau, soins à domicile...)
- Trajets optimisés

- Recensement simplifié
- Liste électorale optimisée
- Gestion de l'état civil
- Collecte des déchets facilitée
- Communication améliorée



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'adressage sur l'ensemble du territoire de la Commune de LE HAM en vue de l'installation de la fibre optique, le Conseil Municipal a examiné les propositions du groupe de travail.

Les dénominations et numérotations : routes, ruelles, places, impasses ont été précisées. Madame Le Maire félicite les membres du groupe pour leur implication.

Vous recevrez avec ce bulletin un courrier avec votre nouvelle adresse. Cette dernière n'a pas obligatoirement changé.

La fibre optique arrive sur votre commune : L'élégage des plantations est indispensable à son déploiement !

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.



Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

Qui doit élaguer ?

La loi Chassaing du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élégage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.



Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élégage conforme aux normes de sécurité. Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par Mayenne Fibre) peut procéder à l'élégage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.

Qui doit élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



Où se renseigner ?

- Pour savoir si votre terrain est concerné : contactez votre mairie
- Pour plus d'information sur le déploiement de la fibre, rendez vous sur le site de Mayenne Fibre <http://www.mayenne-fibre.fr>
- Pour bénéficier de conseils ou d'une expertise : uipl.elagage53@orange.com
- Si vous craignez d'endommager les câbles téléphoniques lors de l'élégage : contactez l'Accueil Technique Direction Orange Ouest (mail : gat.oe@orange.com)



Comprendre

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.



Les personnes âgées :

- Ma capacité d'adaptation à la chaleur est réduite (réduction de la sensation de soif, des capacités de transpiration, de la perception de la chaleur)
- Je risque la déshydratation

Les enfants, les adultes :

- Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.
- En cas d'efforts trop intenses, je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Les personnes travaillant à l'extérieur :

- Exposé à la chaleur, mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.
- En cas d'efforts trop intenses, je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Agir

Pour les personnes âgées :

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Pour les enfants et les adultes :

Je bois beaucoup d'eau et...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

Pour les personnes travaillant à l'extérieur :

Je bois beaucoup d'eau et :

- Je suis particulièrement vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Dans la mesure du possible, je limite les efforts physiques en pleine chaleur.
- Je fais des pauses plus régulièrement.
- Je me protège la tête.



Indices biométéorologiques (IBM) utilisés par Météo-France pour l'été 2018 :

	Loire Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)
Seuils mini	20	19	18	20	19
Seuils maxi	34	34	33	34	33

Les indices biométéorologiques permettent d'évaluer les risques liés à une période de fortes chaleurs. Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus sont issus d'une moyenne sur 3 jours consécutifs des températures minimales et maximales, identifiés comme étant les plus pertinents pour déterminer des épisodes de canicule.

Ainsi, une probabilité élevée d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les IBM min et max pour un département donné et sur plusieurs jours constitue le critère de base de prévision d'une canicule, complétée par d'autres indicateurs.

du 1er juin au
15 septembre

Le numéro vert de "Canicule Info Service"

est disponible gratuitement (du lundi au samedi de 9h à 19h) :

0 800 06 66 66 - Canicule Info Service
(appel gratuit depuis un poste fixe)

EN SAVOIR +

Les principales recommandations en cas de fortes chaleurs sont également disponibles sur le site du ministère de la santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

En mai, lors de la commémoration de la grande guerre, nous avons accueilli à l'ESPACE DES ARTS l'exposition sur le travail des femmes durant cette période, préparée par Guy Soutif et son association ; un moment d'émotion et de gratitude pour la reconnaissance des efforts accomplis.



Au mois d'août, à l'occasion de la fête communale, le troisième Marché de créateurs a eu lieu avec une exposition de Marie-Ange Garcia.



" Si vous pouviez le dire avec des mots, il n'y aurait aucune raison de le peindre." Edward Hopper.

AGENDA 2019 DE L'ESPACE DES ARTS

Fête du Printemps le 23 et le 24 mars

Marché de créateurs et de producteurs locaux.

Venez vendre vos produits et vos créations. Ambiance assurée.

Inscriptions auprès de Cecilia Cerredo

Agnès Spindler - peintures du 20 avril au 5 mai

« Je suis une artiste, née en Belgique, qui aime s'exprimer de différentes manières. Cela peut être à travers la peinture, la poésie, le tissage et les travaux d'aiguille. Je me suis formée à la prestigieuse Académie des Arts RHOK à Bruxelles. J'ai vécu plusieurs années en Bulgarie, où l'art populaire traditionnel a ravivé mon amour pour le tissage. Au Cotswolds en Angleterre, ma créativité a été mise en œuvre pour développer mon propre commerce, WafelWaffle. J'ai reçu le prix du café européen de l'année 2017 du magazine LUX, dont je suis très fière. Mes peintures ont été exposées en Belgique, en Écosse, en Bulgarie et en France: expositions collectives et individuelles. Depuis juin 2018, je me suis installée dans un petit village dans le nord de la France et j'ai hâte de voir où ma créativité me mène cette fois-ci ... »



Alain Lebrun du 1^{er} au 9 juin

Installé à Château-Gontier, ce peintre a exposé à Orléans, Tours, Laval...



Exposition conjointe du 15 au 18 août de Jean-Louis Cerisier

« Autodidacte, je considère la création artistique comme un espace de liberté où peut s'exprimer ma fantaisie, sans contraintes autres que celles que je m'assigne . Dans un premier temps, la feuille, la toile, la planche, l'ardoise m'offrent des surfaces où laisser affleurer la surprise et tirer partie des accidents offerts par le support. Je m'approprie ces traces pour traduire ma vision poétique du monde et en restituer les vibrations parfois baignées de lumière, parfois plus sombres. La mise en oeuvre m'offre la perspective d'un réenchantement de la vie. »



Et de Dominique Courjault

Hamoise d'origine. Elle a déjà exposée en 2012 à l'Espace des Arts.

"J'aime peindre des toiles qui prennent place dans ma maison ou celles de mes amis, qui prolongent des voyages ou des moments agréables .

J'aime travailler les couleurs et mes peintures sont plutôt gaies et je les veux vivantes ; elles se déplacent beaucoup !"



Circuit Arts Valoir et Nuit Blanche du 6 et 7 octobre

Invité surprise ! A découvrir au cours du rallye mêlant Arts et Patrimoine...

AFN et anciens combattants

11 novembre 2018, commémoration du centenaire de la première Guerre Mondiale. Les enfants de l'école accompagnés de leur instituteur ont enrichi cette cérémonie par leur présence et leur participation orale.

Ils ont retrouvé le parcours et l'engagement de chaque soldat qui figure sur le monument aux morts en résumant les dates de naissance, de décès de chacun, leur profession avant le départ au front, leur portrait physique, les endroits où ils se sont battus en faisant de longues recherches avec leur instituteur. Ils ont chanté la Marseillaise accompagné par Sylvain RENAUD à la trompette.

Les anciens combattants remercient très sincèrement tous ceux qui les ont accompagnés lors de ces commémorations surtout nos deux jeunes porte-drapeaux.

Merci à la commune pour le carré militaire.

Un grand merci pour la subvention.

Bonne année et bonne santé à tous.

Le Bureau

Daniel LEPLARD

Au Grand R.

Tel : 02.43.03.97.18



Les Plantes envahissantes en Mayenne

POLLENIZ - réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, effectue, parmi ses différentes missions, de la prévention et des actions de communication sur des espèces de plantes pouvant poser des problèmes de santé publique.



Le Datura stramoine

Le datura, originaire d'Amérique Centrale, a été importé en Europe après la conquête du Nouveau Monde. Appelée « Trompette des anges » ou « Herbe du Diable », cette plante est très toxique en raison d'une teneur en alcaloïdes très élevée dans toute la plante. Ces substances en cas d'ingestion ou inhalation, peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves.



Datura Stramonium



L'Ambroisie à feuilles d'armoise

Il s'agit d'une plante annuelle, colonisant autant les milieux urbains que ruraux. Ses pollens provoquent de fortes réactions allergiques : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma... Peu de foyers sont présents en Mayenne, seuls quelques pieds ont été signalés et arrachés. Elle est surveillée de très près sur ces sites, car le stock de graines est viable pendant une dizaine d'années.



Ambrosia artemisiifolia



La Berce du Caucase

Cette berce est une ombellifère géante, originaire du Caucase. Elle provoque des réactions cutanées très graves et se révèle particulièrement invasive, en concurrençant les plantes indigènes. Sa sève inodore et incolore déclenche des lésions cutanées (brûlures, cloques). Les symptômes apparaissent 2 à 5 jours après une exposition au soleil et peuvent même réapparaître des années plus tard, sans nouveau contact avec la sève.



Heracleum sphondylium

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant. POLLENIZ 53 - 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE - 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr

Société de chasse Saint Hubert

En ce début d'année, il est encore difficile de se prononcer sur la saison de chasse.
Les sociétaires doivent être assez contents car les lièvres ont fait des heureux.
Pour le perdreaux, l'année a été bonne grâce à un été sec, de belles nichées.
Les lapins ont pratiquement disparus.
Les oiseaux migrateurs sont rares.
Le grand gibier se porte bien.
Le sanglier - pour le département de la Mayenne- 450 tués en 1998, 3 600 en 2017...
Notre situation financière est saine.
Nous remercions notre municipalité qui nous attribue une subvention tous les ans.
Nous remercions les propriétaires qui mettent leurs terres à disposition de la société.
Bonne fin de saison et Meilleurs vœux.

Le Bureau



Génération Mouvement Club des Bruyères

La fréquentation de notre club reste stable, il compte 54 personnes.
Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents en 2018. Nous n'oublions pas nos adhérents qui sont en maison de retraite.
Nous avons une pensée pour celles qui nous ont quittées.
Pour l'année 2018 de nombreuses manifestations ont eu lieu :
Deux concours de belote, pique-nique à l'étang des perles, repas-spectacle, visite du parc botanique de Haute-Bretagne, spectacle à Mayenne.
Nous remercions la commune pour la subvention, ainsi que la mise à disposition de la salle de la Mairie.
Le Club des Bruyères vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Le bureau

Pour les dates des manifestations , voir en fin de bulletin.



Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles



Visite de l'usine CLAAS au Mans



SPORTING CLUB LE HAM

2019 sera marquée à tout jamais dans l'histoire du S.C. Le HAM.

En effet le club soufflera ses 50 bougies le 15 juin 2019 (pensez déjà à réserver cette date !). Cette journée se déroulera à partir de 14 H 00 sur le terrain de football du Ham avec un repas dansant le soir.

Aujourd'hui le club compte 62 licenciés seniors - vétérans : l'équipe A en 2ème division est pointée à la 8ème place à la mi-saison ; l'équipe B en 4ème division est classée 4ème et l'équipe vétérans 4ème également).

Le club hamois forme également la future relève. 43 jeunes jouent pour la deuxième année consécutive avec le club de Javron - Neuilly : 3 joueurs en moins de 17 ans, 4 en moins de 15 ans, 15 en moins de 13 ans (dont une féminine) et 21 enfants de moins de 7 ans jusqu'à 11 ans dont 3 féminines.

Le Sporting Club Hamois vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2019 et tenait à remercier les dirigeants, les bénévoles, les supporters, les sponsors et la commune qui s'investissent énormément autour du club.

SC Le Ham



LES U13

VOS ARTISANS ET COMMERÇANTS

SUR LA COMMUNE

.....

Nelly Gillet

*Café restaurant, tabac
5, rue principale,
Tél. : 02-43-03-97-06*

.....

Emmanuel Douillet

*Plâtre, carrelage, menuiserie, faïence...
La Héronnière,
Tél. : 02-43-00-70-23*

.....

Lavaleur Chrétien

*Entrepreneur agricole
Le Chêne Buln,
Tél. : 02-43-03-98-63*

.....

Lavaleur Concept's Habitat

*Fabrication de cuisine, conseil en architecture intérieure
3, Bellevue,
Tél. : 02-43-03-97-26*

.....

SA Sallin Agriculture 53

*Concessionnaire DEUTZ FAHR
Mécanique agricole
2, Bellevue,
Tél. : 02-43-03-97-76*

.....

Richard Nicolas

*Travaux Publics
Les Hales,
Tél. : 06-03-64-03-40*

VOS NUMÉROS

Mairie

5, rue de la Grotte 53250 LE HAM, Tél. :
02-43-03-97-07

mairie.leham@wanadoo.fr

Tél. des services communaux :

Salle socioculturelle : 02-43-03-99-58

École primaire : 02-43-03-94-77

Garderie : 02-43-04-29-29

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

(déchets, assainissement, logements, urbanisme, voirie, culture, RAM, A.L.S.H enfance et jeunesse, sports (équipements), développement économique, environnement et développement durable, eau potable, tourisme).

1 rue de la Corniche de Pail

53 140 Pré en Pail,

Tél. : 02-43-30-11-11

accueil@cc-montdesavaloirs.fr

<http://www.cc-montdesavaloirs.fr/>

Numéros d'urgence

15 SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence)

17 Police ou gendarmerie

18 Pompiers

112 Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)

Numéros utiles

116117 Médecin de garde

3237 Pharmacie de garde

02.43.69.16.10 Dentiste de garde

Aide à domicile

Mme MALNUT, «la Rousselière»,

Tél.: 02-43-03-33-89

Assistante maternelle

Mme THÉBAULT «Les Gouhonnières»,

Tél. : 02-43-03-91-30

Service garde eau (astreinte)

Villaines la Juhe Tél.: 02-08-10-28-34

ou Le Horps Tél.: 02-43-03-94-71

ou contacter Patrick BLANC 06-07-94-31-87

M

JANVIER

Samedi 5 - Vœu de la commune. Tous les hamois(es) sont conviés à 11H00, à la salle socioculturelle.

E

Samedi 5 - Galette des rois du Sporting Club Hamois le soir, à la salle socioculturelle.

Mercredi 23 - Assemblée générale et galette de Génération Mouvement Club des Bruyères, à la salle socioculturelle.

I

MARS

L

Samedi 2 - Repas de la Commission Communale d'Action Sociale à 12h00, salle socioculturelle (pour les hamois.e.s de plus de 65 ans)

L

AVRIL

Mardi 9 - Concours de belote de Génération Mouvement Club des Bruyères, à la salle socioculturelle.

E

Lundi 22 - Ouverture de l'étang de Bondi à 7H00 ; 90 kg de truites normales + 60 kg de grosses truites lâchées

U

MAI

Samedi 11 - Lâchers de 50 kg de truites de taille normale + 20 kg de grosses truites

Dimanche 12 - Assemblée générale de Génération Mouvement Club des Bruyères, à la salle socioculturelle.

R

Samedi 25 - Lâchers de 50 kg de truites de taille normale + 20 kg de grosses truites

S

Dimanche 26 - Élections européennes



JUIN

Samedi 8, Dimanche 9 et Lundi 10 - Tournoi de la Pentecôte du Sporting Club Hamois

Samedi 08 - Lâchers de 50 kg de truites de taille normale + 20 kg de grosses truites

V

Samedi 15 - 50 ans du Sporting Club Hamois

Samedi 22 - Lâchers de 50 kg de truites de taille normale + 20 kg de grosses truites

O

JUILLET

Samedi 5 - Lâchers de 50 kg de truites de taille normale + 20 kg de grosses truites

Vendredi 24 - Journée de la forme Mouvement Club des Bruyères, à Château-Gontier.

E

OCTOBRE

Samedi 12 - Soirée entrecôte du Sporting Club Hamois

U

Mardi 22 - Concours de belote de Génération Mouvement Club des Bruyères, à la salle socioculturelle.

X

Pour l'Espace des Arts voir l'agenda page 15

Les membres du Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.